



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Pascal Gross / Joé Spier
Service des Commissions
Tél: +352 466 966 314 / 347
Courriel: pgross@chd.lu / jspier@chd.lu

Au pétitionnaire

Luxembourg, le 13 juillet 2022

Objet : Votre demande de pétition publique 2399 – Finir avec le congé collectif.

Monsieur,

Suite à l'avis négatif de la Commission des Pétitions, réunie le 11 juillet 2022, la Conférence des Présidents a déclaré irrecevable votre demande de pétition publique citée en référence.

Vous manquez à motiver l'intérêt général de votre démarche et vous vous limitez à invoquer des motifs strictement personnels.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués.

Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés